

Inscriptions

Pour l'inscription¹ pédagogique annuelle, et tout au long de leurs études, les étudiants sont reçus et accompagnés par un directeur d'études.

En juin et en septembre, le directeur d'études assure des **permanences supplémentaires** pour lesquelles il faut prendre rendez-vous auprès du secrétariat (tél. 04 72 32 50 23).

En dehors de ces périodes, le Directeur d'études reçoit les étudiants sur rendez-vous (pris au préalable par courriel) :

- Pour les étudiants de 1^{er} cycle (Licence) : theologie.licence@univ-catholyon.fr

- Pour les étudiants de 2^e cycle (Master) : theologie.master@univ-catholyon.fr

- Pour les étudiants de 3^e cycle (Doctorat) : theologie.doctorat@univ-catholyon.fr

Les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois doivent fournir lors de leur entretien pédagogique :

- une copie du baccalauréat et du diplôme universitaire le plus élevé obtenu,
- une copie de la carte d'identité ou du passeport,
- votre attestation de CVEC (voir dans les documents à télécharger)
- Pour les étudiants étant inscrits dans une autre Université de Lyon, fournir le dossier universitaire.
- pour les étudiants prêtres et religieux, l'accord de l'évêque ou du supérieur légitime est indispensable
- pour une inscription en master, la copie du baccalauréat canonique

Les étudiants étrangers doivent se référer au document « Conditions d'inscription des étudiants étrangers » ci-dessous.

¹ " Les renseignements transmis lors de l'inscription font l'objet d'un traitement informatique strictement limité à la gestion du dossier étudiant et aux statistiques universitaires. Sur demande écrite de votre part, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification des informations vous concernant dans notre fichier. "